

L'ajournement

Pour le 1.7 million de personnes qui utilisent maintenant l'aéroport, les installations pour les bagages seront toujours insuffisantes, il n'y aura pas d'installations de prédédouanement, et les services aux passagers qui arrivent auront encore tout le charme d'un magasin à rayons pendant une vente de Noël. En 1980, il y aura 2.2 millions de passagers qui tenteront de se contenter d'un édifice de mauvaise conception et d'une autre époque.

Au nom de la ville d'Edmonton, je demande au gouvernement de remettre à l'étude la demande d'installations de type structurel pour améliorer l'aéroport international d'Edmonton, dont le besoin se fait grandement sentir.

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de remplacer ce soir, le secrétaire parlementaire du ministre des Transports, le député de Charlevoix (M. Lapointe). Je crois savoir qu'il a accompagné le ministre à Québec aujourd'hui pour traiter de questions se rapportant au port de la vieille capitale, et je suis heureux de pouvoir prendre sa place pour répondre au député d'Edmonton-Strathcona (M. Roche).

La croissance économique que connaît actuellement l'Alberta, et plus particulièrement Edmonton, a donné lieu à une demande de transport aérien à laquelle ne peuvent répondre les installations existantes de l'aéroport international d'Edmonton. Afin d'obtenir des chiffres précis sur la demande ainsi que les autorisations nécessaires pour procéder aux étapes de planification et de mise en application, Transports Canada a dressé un plan complet en vue de l'expansion de l'aérogare ainsi que de la construction ou l'amélioration des installations annexes. Ce projet d'expansion était destiné à répondre à l'accroisse-

ment du trafic aérien prévu. On aurait notamment agrandi les installations pour les voyageurs venant de l'étranger et on aurait installé un poste de prédédouanement pour les voyageurs se rendant à l'étranger. Comme l'a dit le ministre dans la réponse qu'il a donnée le 30 janvier au député, ces améliorations seront faites lorsque notre situation financière nous le permettra.

● (2227)

Une partie des projets annexes les plus urgents ont été approuvés; il y a notamment l'agrandissement de l'aire de stationnement pour les avions, la construction d'une nouvelle centrale et un projet d'amélioration des réseaux de distribution d'eau et d'égouts. Ces travaux doivent être terminés en 1978-1979, et le coût est estimé à 5.8 millions de dollars.

Étant donné le nombre de visiteurs et de participants attendus pour les Jeux du Commonwealth de 1978, le gouvernement a donné son accord à un projet provisoire d'agrandissement de l'aérogare, afin que nous puissions recevoir les passagers, en particulier ceux en provenance de l'étranger.

D'après la description que j'ai faite des travaux en cours, travaux qui, je le répète monsieur l'Orateur, sont évalués à 5.8 millions de dollars, il est d'ores et déjà évident qu'il ne s'agit pas d'améliorations d'ordre esthétique, mais de travaux qui nous permettront de disposer des installations indispensables pour accueillir comme il se doit les passagers arrivant à Edmonton.

M. l'Orateur adjoint: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)